

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 6 février 2026

Amélie de Montchalin félicite les douaniers de Polynésie qui ont permis l'interception en haute mer de plus de 4 tonnes de cocaïne



Amélie de Montchalin, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite les services douaniers de Polynésie qui ont permis l'interception et la découverte de 4,2 tonnes de cocaïne à bord d'un tanker en zone économique exclusive (ZEE) polynésienne.

La Direction Régionale des douanes de Polynésie française a su rapidement mettre à profit ses capacités de renseignement et son expertise opérationnelle, qui ont été décisives dans cette opération, pilotée par le Haut-commissaire de la République en Polynésie française, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer.

C'est un faisceau de soupçons confirmés par le réseau du renseignement douanier et par les agents de la Direction Régionale des douanes de Polynésie Française qui amène à décider l'interception du tanker, conformément aux dispositions de l'article 7 de la convention de Vienne, par un navire de la marine nationale sur lequel embarquent les douaniers de la brigade de surveillance extérieure de Papeete.

Intercepté le 30 janvier dans la ZEE polynésienne, le navire est entièrement fouillé. L'inspection minutieuse de chaque partie du bâtiment et la pugnacité des marins et des agents permettent la découverte de dizaines de ballots totalisant 4,2 tonnes de cocaïne.

En accord avec le Parquet de Papeete et conformément aux pratiques applicables en droit international, le navire et son équipage ont repris la navigation. La cargaison, qui n'était pas destinée au territoire de la Polynésie française, a été détruite.

Cette opération de grande ampleur, similaire à celle menée le 16 janvier 2026 ayant déjà conduit à une saisie record de près de 5 tonnes de cocaïne en mer, a mobilisé d'importants moyens humains et matériels des forces armées en Polynésie française (FAPF), en lien étroit avec la Douane française, ainsi que la gendarmerie nationale et l'Office Anti Stupéfiants (OFAST).

Amélie de Montchalin a déclaré « *Cette affaire remarquable par ses quantités l'est aussi par la réactivité dont l'ensemble du réseau douanier a su faire preuve et qui s'est révélée décisive dans la réussite de cette opération. Tant dans le développement du renseignement que dans la capacité de projection d'agents douaniers et de matériel de fouille à bord du patrouilleur, la Douane a démontré son efficacité et renforce le positionnement de la Polynésie française comme force protection de la zone Océanie-Pacifique.* »

POUR ALLER PLUS LOIN

- [L'album photo](#)
- [Saisie du 26 janvier 2026 : https://www.douane.gouv.fr/actualites/500-kg-de-cocaine-saisis-dans-le-pacifique-une-operation-internationale-entre-services](https://www.douane.gouv.fr/actualites/500-kg-de-cocaine-saisis-dans-le-pacifique-une-operation-internationale-entre-services)

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr